



Validité d'un status d'entreprise dans une sas

Par **Angrod**, le **29/07/2012** à **22:48**

Bonjour à tous et à toutes,

Je suis actuellement en train de finaliser le processus de création de mon entreprise (SAS). J'ai rédigé les status de celle-ci en m'inspirant des modèles présents sur Internet et j'étais plutôt content du résultat.

Néanmoins, l'expert-comptable que j'envisage de prendre et à qui je viens de les montrer estime qu'il faudrait les refaire, proposant évidemment de repasser par lui.

Ne souhaitant pas me faire arnaquer par lui et ses tarifs élevés, je me tourne vers vous afin de savoir si mes status nécessitent réellement d'être refaits. J'espère donc qu'une âme charitable acceptera de jeter un oeil sur ceux-ci.

Si vous voyez un élément qui ne convient pas dans ces status, je vous serai infiniment reconnaissant de m'en faire part.

D'avance, merci.

[EDIT : Sujet fermé, une réponse a été donnée, le lien vers les status a été retiré]

Par **edith1034**, le **30/07/2012** à **08:16**

vous avez certainement choisi des statuts gratuits

votre comptable a raison de vouloir les refaire

pour tout savoir sur la SELARL

<http://www.fbIs.net/SELARLINFO.htm>

Par **Angrod**, le **30/07/2012** à **11:10**

Merci de votre réponse, néanmoins notre activité n'est pas une activité libérale.

Pourriez-vous nous dire ce qui ne convient pas dans nos status?

Par **trichat**, le **30/07/2012** à **11:45**

Bonjour,

Difficile de relire vos statuts car apparemment le PDF joint ne s'ouvre pas.

A vous lire plus tard,

Cordialement.